



## Litige sur loyer d'un local professionnel

Par **Karlaud44**, le **21/09/2016** à **16:09**

Bonjour,

Je loue un local professionnel à 4 micro-entreprises qui figurent sur un seul et même bail.

L'une d'elle se charge de proposer aux 3 autres la gestion de l'électricité, l'eau, le gaz, téléphone et connexion internet.

Elle fait une quittance globale par bureau aux 3 autres et je fais à sa demande une quittance à son nom de la totalité du loyer

Une microentreprise a quitté le local sans faire de préavis depuis plusieurs mois

Les 3 restants ne veulent payer qu'au prorata

Sont-ils dans leur droit ou les 3 restants doivent-ils régler la totalité du loyer ?

Merci à vous